

Année scolaire 2019 / 2020
ÉCOLE MATERNELLE - RÉSERVATION ANNUELLE

RÉSERVATION GARDERIE

(à déposer en mairie, impérativement **au plus tard le 25 juillet 2019 à 12h00**)

Nom et Prénom de l'enfant		Classe		Instituteur	
---------------------------	--	--------	--	-------------	--

Responsable de l'enfant		Téléphone	domicile	
Nom et Prénom			mobile	
Adresse			professionnel	
Autres personnes autorisées à venir chercher l'enfant		Mail : _____ @		
Nom et Prénom		Téléphone	domicile	
Adresse			mobile	
Nom et Prénom		Téléphone	domicile	
Adresse			mobile	

Indiquer la date à côté du jour et cocher pour renseigner les réservations :

Lundi :	Mardi :	Jeudi :	Vendredi :
<input type="checkbox"/> matin <input type="checkbox"/> soir	<input type="checkbox"/> matin <input type="checkbox"/> soir	<input type="checkbox"/> matin <input type="checkbox"/> soir	<input type="checkbox"/> matin <input type="checkbox"/> soir

↳ Seules les absences faisant l'objet d'un certificat médical seront décomptées de la facture mensuelle. Le certificat médical devra être déposé en mairie **au plus tard dans les 48h00**.

↳ **Tarifs 2019 :**

- . matin : 1,56 €
- . soir : 3,91 € (avec goûter)
- . matin et soir : 5,47 €

↳ Tarifs inscription hors délai et non respect des horaires de fin de service périscolaire :

- . enfant de l'école maternelle : prix de la garderie du soir x 4,

↳ La facturation sera établie, par les services de la mairie, mensuellement à terme échu

Merci de bien vouloir remplir l'ensemble des rubriques

Ménestreau-en-Villette, le
 (Signature)